

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 janvier 2008

OBJET

de la Délibération

**20^{ème} ANNIVERSAIRE
DU JUMELAGE
PONTIVY-
OUELESSEBOUGOU
—
REMBOURSEMENT
DE FRAIS A
L'ASSOCIATION**

Date de convocation du Conseil Municipal

10 janvier 2008

Date d'affichage : 10 janvier 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Monsieur AUDRAN

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, M. JARNO, Mme JEHANNO, M. GIRALDON, Mme RENUIT, Mme PIERRE, M. PARMENTIER, Adjoints au Maire.

Mme LE QUELLEC, M. LUCAS, Mme LE MOING, , M. LE MAPIHAN, Mme OLIVIERO, MM. LE BOTLAN, KALKAS, LE BIAVANT, Mme LE POETVIN, M. LE BELLER, Mmes GOUTTEQUILLET, LAGUEUX, BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mmes PESSEL, LE POTIER, M. AUDRAN, Mme ROUYER, M. ELIE, Mme LE NY, M. PRIE, Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné pouvoir

M. TRENVOUEZ à M. LE DORZE

Absents

M. PODVIN
M. LE ROUX
M. COLLET

**20^{EME} ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE PONTIVY-
OUELESSEBOUGOU
REMBOURSEMENT DE FRAIS A L'ASSOCIATION**

Rapport de Bernard PODVIN

L'association de jumelage Pontivy-Ouelessebougou et la Ville de Pontivy ont célébré le 20^{ème} anniversaire du jumelage avec Ouelessebougou en novembre 2007.

L'association a engagé des frais dont le montant s'élève à 12 683.07 euros, correspondant au déplacement de la délégation malienne, à l'organisation matérielle du séjour et aux manifestations organisées pour l'occasion, en particulier le concert.

Il est par ailleurs nécessaire que l'association dispose des fonds avant l'ouverture du chantier de février à Ouelessebougou.

Nous vous proposons :

- De verser une subvention de 10 683.07 € à l'association Pontivy-Ouelessebougou, cette dernière prenant à sa charge une participation de 2 000 €.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 17 janvier 2008

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**